

courriers rapides des Yuan était calqué sur celui des Kin ; il avait été établi en 1260 (1ère année de l'ère de *Tchong-t'ong*) pour faciliter l'expédition des lettres officielles, surtout de celles provenant du Grand Secrétariat (*tchong-chou-cheng* 中書省). Des relais étaient installés tous les 10, 15 ou 25 *li* et à chacun d'eux, 5 courriers (*p'ou-ting* 鋪丁) se tenaient toujours prêts à partir. A partir de l'année suivante on étendit graduellement ces installations à toutes les provinces du territoire mongol. Par la suite les dépêches venant du Tribunal des censeurs (*yu-che-t'ai* 御史台) et de la Chancellerie (*tch'ou-mi-yuan* 樞密院), furent elles aussi, confiées à ce service. En dehors des lettres, ce dispositif servit aussi au transport des armes, mais ce fut toujours exceptionnel.

Que les itinéraires des courriers rapides suivaient ceux des postes, Marco Polo nous l'indique dans son récit ; mais il est dit aussi qu'entre deux stations de poste, il était établi en général des relais de 3 en 3 *li*. Les courriers furent d'abord recrutés parmi les familles pauvres qui ne payaient pas l'impôt, mais bientôt des abus se produisirent quand les membres de familles riches cherchèrent à se faire engager comme courriers pour échapper à l'impôt. Aussi, la 20ème année de l'ère *Tche-yuan*, fut-il décidé que désormais seuls les plus pauvres des *tchan-hou* seraient chargés de cette fonction. Les courriers assuraient leur service à pied, des grelots attachés à leur ceinture. Il est inexact que ces courriers, comme Marco Polo l'a relaté, fussent montés à cheval et fussent porteurs d'une plaque d'autorité *hai-ts'ing-p'ai* 海青牌 ; par contre Odoric nous donne des renseignements exacts quand il dit que ce service était exclusivement assuré par des coureurs.

7. Les *hai-ts'ing-p'ai*

On sait qu'à l'époque des Yuan, les plaques d'autorité étaient de cinq espèces : les "plaques d'or à tête de tigre 虎頭符," les "plaques d'or 金符," les "plaques d'argent 銀符," les "*hai-ts'ing fou* 海青符," et les "*yuan-fou* 圓符."